

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00339

Numéro SIREN : 819 035 254

Nom ou dénomination : A&L STORE

Ce dépôt a été enregistré le 12/04/2023 sous le numéro de dépôt B2023/003037

Désignation de l'entreprise : A & L STORES SARL		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2	
Adresse de l'entreprise RUE FRANCOIS DURAFOUR		42160 ANDREZIEUX BOUTHEON	
Durée de l'exercice précédent* 1 2			
Numéro SIRET* 8 1 9 0 3 5 2 5 4 0 0 0 3 9		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 3 0 0 9 2 0 2 2	
		N-1 3 0 0 9 2 0 2 1	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an : CR	
Immobilitations :		Stocks :	
		Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegad Quadra

Désignation de l'entreprise : A & L STORES SARL

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1.000.....)	DA	1 000	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	100	100
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	451 922	209 321
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	172 299	242 601
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	625 321	453 022
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	933	923
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	2 571	2 544
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	143 042	36 309
	Dettes fiscales et sociales	DY	70 539	109 161
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	1 495	1 296
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	218 580	150 234
	Ecarts de conversion passif *	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	843 900	603 256
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	218 580	150 234
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : A & L STORES SARL

Néant ☐ *

		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	1 463 269	FB		FC	1 463 269
	Production vendue biens* services*	FD		FE		FF	
		FG		FH		FI	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 463 269	FK		FL	1 463 269
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	1 070
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 188
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 465 527
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	669 885
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(4 737)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	213 598
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	32 812
	Salaires et traitements*					FY	238 597
	Charges sociales (10)					FZ	40 992
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	42 763
			- dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)					GE	2 681
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 236 591
						GG	228 936
						GH	
						GI	
						GJ	
						GK	
						GL	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GM	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GN	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GO	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GP	
	Différences positives de change					GQ	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GR	108
	Total des produits financiers (V)					GS	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GT	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GU	108
	Différences négatives de change					GV	(108)
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GW	228 828
	Total des charges financières (VI)						330 333
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (III) (I) - (II)							
RÉSULTAT FINANCIER (IV) (I) - (II) + (V) - (VI)							
RÉSULTAT COURANT (V) (I) - (II) + (V) - (VI) + (III) (I) - (II)							

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : A & L STORES SARL

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	273	271	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	273	271	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (7) (IX)		HI	(273)	(271)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	56 256	87 462	
TOTAL DES PRODUITS (7) (VII)		HL	1 465 527	1 422 001	
TOTAL DES CHARGES (7) (VIII)		HM	1 293 228	1 179 401	
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	172 299	242 601	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont:	HY			
		IG			
	(3) Dont:	HP			
		HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
		RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1	1 070	3 319	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A2			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	1 470	796	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6			
A8					
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	obligatoires	A9			
	dont cotisations Madelin	A7			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
PENALITES		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
		273			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : A & L STORES SARL				Néant ☐	
Exercice ouvert le : 01/10/2021		et clos le : 30/09/2022		Durée en nombre de mois	
				1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				YP	11
dont apprentis				YF	
dont handicapés				YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	1 463 269
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT	
TOTAL 1				OX	1 463 269
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	1 188
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE	
Subventions d'exploitation reçues				OF	
Variation positive des stocks				OD	4 737
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI	1 070
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT	
TOTAL 2				OM	6 995
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)					
Achats				ON	669 885
Variation négative des stocks				OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	124 795
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	2 681
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY	
TOTAL 3				OJ	797 361
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)				OG	672 903
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).				SA	672 903
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case				EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	1 463 269	Effectifs au sens de la CVAE *	
		EY	11		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				HX	23 697 168
Période de référence		GY	01/01/2021	GZ	31/12/2021
Date de cessation				HR	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

ANNEXE

SOMMAIRE

Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Informations générales complémentaires	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Disponibilités en Euros	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	X
Montant des engagements financiers	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 843 900.42 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 463 268.89 Euros et dégageant un bénéfice de 172 298.58 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2021 au 30/09/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	60 635		
Installations générales agencements aménagements divers	380 718		5 412
Matériel de transport	7 430		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	12 583		
TOTAL	400 731		5 412
Prêts, autres immobilisations financières	18 408		844
TOTAL	18 408		844
TOTAL GENERAL	479 774		6 256

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		635	60 000	60 000
Installations générales agencements aménagements divers			386 130	386 130
Matériel de transport			7 430	7 430
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 856	10 726	10 726
TOTAL		1 856	404 287	404 287
Prêts, autres immobilisations financières			19 252	19 252
TOTAL			19 252	19 252
TOTAL GENERAL		2 491	483 539	483 539

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	635		635	
Installations générales agencements aménagements divers	91 806	39 233		131 039
Matériel de transport	5 472	1 486		6 958
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	9 688	2 043	1 856	9 875
TOTAL	106 966	42 763	1 856	147 872
TOTAL GENERAL	107 601	42 763	2 491	147 872

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	39 233				
Matériel de transport	1 486				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 043				
TOTAL	42 763				
TOTAL GENERAL	42 763				

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Etat des provisions

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	19 252	19 252	
Autres créances clients	5 938	5 938	
Impôts sur les bénéfices	26 829	26 829	
Taxe sur la valeur ajoutée	19 777	19 777	
Débiteurs divers	492	492	
Charges constatées d'avance	21 278	21 278	
TOTAL	93 566	93 566	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	933	933		
Fournisseurs et comptes rattachés	143 042	143 042		
Personnel et comptes rattachés	33 954	33 954		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 897	11 897		
Taxe sur la valeur ajoutée	18 246	18 246		
Autres impôts taxes et assimilés	6 443	6 443		
Groupe et associés	2 571	2 571		
Autres dettes	1 495	1 495		
TOTAL	218 580	218 580		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
titres	1.0000		1 000		1 000

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	933
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 459
Dettes fiscales et sociales	27 305
Total	32 696

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	21 278
Total	21 278

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements reçus

A&L STORE

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 1 000 EUROS

SIEGE SOCIAL : ANDREZIEUX BOUTHEON (42160), 348 RUE FRANÇOIS DURAFOUR

819 035 254 RCS SAINT ETIENNE

**TEXTE DE LA DÉCISION D'AFFECTATION DE RESULTAT
PRISE PAR L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 22 MARS 2023
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2022**

TROISIEME DÉCISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, s'élevant à 172 298,58 €, de la manière suivante :

- | | |
|---|--------------|
| - une somme de | 100 000,00 € |
| aux parts sociales, à titre de dividende, soit, par part, | |
| une somme de 100,00 € | |
| - et le surplus, soit | 72 298,58 € |
| au compte Autres réserves | |

Total	172 298,58 €
-------	--------------

Le dividende par part s'élèvera ainsi à 100,00 €. Il sera mis en paiement dans les délais légaux.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé qu'en l'absence d'associé personne physique, l'abattement de 40 % édicté par l'article 158 du même Code ne trouvera pas à s'appliquer.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associée unique prend acte qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme

**La gérance
Julien ARGAUD**

